

PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	NUMERO DE L'ACTE	LIBELLE	APPROUVEE/REJETEE
06/03/2023	2023-001	Nouveaux membres au Conseil Communautaire et composition des commissions thématiques communautaires	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-002	Election d'un Délégué Communautaire représentant la commune de Beaumont-sur-Oise au Conseil Syndical du Syndicat Mixte Tri-Or	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-003	Désignation d'un représentant communautaire à l'assemblée générale de l'association IMAJ	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-004	Délibération n° 2023-004 : Rapport / Débat d'Orientation Budgétaire	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-005	Délibération n° 2023-005 : Compte 6232 « Fêtes et cérémonies » : Détail des dépenses	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-006	Délibération n° 2023-006 : Convention de transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et des documents budgétaires avec le représentant de l'Etat : Mise à jour liée à la modification du siège social	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-007	Délibération n° 2023-007 : Gouvernance des forêts domaniales de Carnelle, L'Isle-Adam et Montmorency gérées par l'Office National des Forêts (ONF) : Convention entre le Département du Val d'Oise, l'ONF et la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-008	Délibération n° 2023-008 : Modification du tableau des effectifs	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-009	Délibération n° 2023-009 : Prestations d'action sociale - Attribution de chèques cadeaux aux agents communautaires	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-010	Délibération n° 2023-010 Régime Indemnitare alloué aux agents communautaires	APPROUVEE A L'UNANIMITE
06/03/2023	2023-011	Délibération n° 2023-011 : « ZAC du Chemin Herbu » : Adoption du dossier de modification de réalisation de la ZAC et validation du projet global des constructions à réaliser dans la zone	29 voix pour 1 abstentions (M. GUERZOU Abderhamane)
06/03/2023	2023-012	Délibération n° 2023-012 : « ZAC du Chemin Herbu » : Avenant n° 7 à la concession d'aménagement	29 voix pour 1 abstentions (M. GUERZOU Abderhamane)

DECISIONS DE LA PRESIDENTE

DATE DE LA DECISION	NUMERO DE L'ACTE	LIBELLE
17/11/2022	2022-025	Contrat pluriannuel de maintenance n°DRG2210190921 relatifs à l'entretien des paniers de baskets relevables en charpente (BBRC) pour le site Gymnase Diagona complémentaire avec la société SOLEUS, située Allée du Fontanil, 69120 VAULX-EN-VELIN détaillée comme suit : - Contrôle de niveau 1 pour une paire d'antichute de charge à rappel automatique, et la réalisation du contrôle principal sur les buts de basket-ball et handball avec essai en charge d'un montant 830,00 euros HT, soit 994,00 euros TTC annuel pour les années 2023 et 2025 - Contrôle du système de relevage et de câblerie (BBRC sans antichute) pour une paire de paniers basketball relevable en charpente, pour un montant 980,00 euros HT, soit 1176,00 euros TTC, incluant une prestation d'élaboration d'un plan de prévention des risques, document obligatoire dans le cadre d'un travail en hauteur pour l'année 2024
10/10/2022	2022-026	Convention avec l'AMETIF relative à la mise à disposition d'un médecin de prévention, pour remplir les missions relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive au sein de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise, à compter du 1er janvier 2023 pour une durée initiale d'un an. Cette convention sera renouvelée annuellement lors de la déclaration des effectifs et ne pourra excéder une durée totale de cinq ans pour un coût de : Facturation à la masse salariale : - 0,41% de la masse salariale 2022 plafonnée à la tranche A, qui permet de déterminer le montant de la cotisation compris entre : - Plancher : 82 € HT par salarié déclaré - Plafond : 99 € HT par salarié déclaré - Majorations : - Pénalité d'absence non excusée 48 heures avant le rendez-vous : 50 euros HT (par rendez-vous) - Visites en centre mobile : 10 euros HT (par salarié) - Droits d'adhésion : Adhésion par salarié : 15 euros HT
28/11/2022	2022-027	Contrat d'assurances « garanties statutaires » avec la société Groupama Assurance Paris Val de Loire Collectivité, domicilié 60 Boulevard Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 OLIVET Cedex, aux conditions suivantes : Taux d'assurances (sans frais annexes) pour l'ensemble des risques avec la franchise en maladie ordinaire de 10 jours fixes : 5,67 % Ce contrat est d'une durée de 4 ans, avec une prise d'effet au 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026 avec possibilité de révision de taux annuelle et de résiliation, moyennant un préavis de 3 mois.
07/12/2022	2022-028	Détail des dépenses au compte 6232 « Fêtes et Cérémonie », Précisions des dépenses
19/12/2022	2022-029	Signature d'un contrat de maintenance des équipements de chauffage n° CM 481 pour le site « Gymnase Diagona » avec la société INOTEC, située au 93 route de Paris, BP 2019, 41200 Romorantin. Ce contrat est d'une durée de 1 an renouvelable 2 fois, à compter du 1er janvier 2023, soit jusqu'au 31 décembre 2023, pour un montant de 1177,00 euros HT, soit 1412,40 euros TTC, pour les prestations suivantes : - Vérification de 6 tubes radiant de type ER22KW comprenant entre autres le contrôle des points de fixation - Le dépoussiérage des appareils - Le contrôle de sécurité d'installation - La remise en service et essais de fonctionnement - L'établissement d'un rapport d'intervention
02/01/2023	2023-001	Signature d'un contrat de transport « Navette Mours-Notintel » avec la société Kéolis, située Chemin Pavé, 95340 Bernes-sur-Oise, pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2023, pour un coût de : Prix du transport : - 305,00 euro HT/semaine - Si prestation un jour férié majoration de 50,00 euros HT - Nombre de navettes : - Les mercredis à destination du Centre Commercial des Portes de l'Oise - Les samedis à destination du marché de Beaumont-sur-Oise
02/01/2023	2023-002	Création de la régie recettes pour l'encaissement des entrées et activités aquatiques du Centre Aquatique du Haut Val d'Oise (Transfert de la régie du budget annexe Centre Aquatique)
02/01/2023	2023-003	Création d'une régie d'avances pour le paiement des menus dépenses de fonctionnement au sein du Centre Aquatique du Haut Val d'Oise (Transfert de la régie du budget annexe Centre Aquatique).
16/01/2023	2023-004	Contrat de maintenance des défibrillateurs n° 010432 des sites « CCHVO » et « Gymnase Diagona » situés à Beaumont-sur-Oise avec la société FND Cardio Course située PA Moulins de la Lys, rue Fleur de Lin, Local 11, 59116 HOUPLINES. Ce contrat est d'une durée de 3 ans, à compter du 1er janvier 2023, soit jusqu'au 31 décembre 2025, pour un montant annuel de 390,00 euros HT, soit 468,00 euros TTC
07/02/2023	2023-005	Convention d'accompagnement et d'assistance à la fiscalité locale, pour les communes de l'intercommunalité, et visant notamment à l'amélioration de l'équité fiscale et à l'optimisation des ressources fiscales y étant attachées avec la société EcoFinance. Cette convention inclut l'achat du logiciel Full Web Cmagic pour l'EPCI et mise à disposition gratuite pour les communes membres pour un coût annuel de 2 400 euros HT, soit 2 800 euros TTC ; l'accompagnement et la formation au logiciel Cmagic par le prestataire FormaECO pour un montant de 2 500 euros (montant non assujéti à la TVA)
16/02/2023	2023-006	Demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023, au titre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), « Développer l'attractivité du territoire ». Demande complémentaire à celle effectuée en 2022, pour un complément de programme concernant l'installation du toboggan extérieur au Centre Aquatique, comprenant l'adaptation des aménagements de l'espace extérieur et la modification des installations techniques permettant : - La connexion du circuit d'eau nécessaire à son fonctionnement avec le circuit d'eau existant du bassin ludique, sans consommation supplémentaire - La couverture totale du toboggan (sécurisation complémentaire) - L'accès à l'établissement (modification de l'implantation du portique et du contrôle d'accès au centre aquatique) La demande de subvention est de 232 062,40 € pour un total de dépenses de 290 078 € HT, soit 348 093,60 € TTC.